

Ecole publique Jean Touron à Orléat

Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2 017- 2 018

Jeudi 9 novembre 2017

Etaient présents :

Mme ALBARIC: adjointe responsable des affaires scolaires
Mme DESSIMOND: conseillère municipale chargée des affaires scolaires
Mmes ALONSO CID, AUDEBERT, CHATELAIN, DUQUERROIR, DURY,
FLANDIN-GRENOUILLAT, GUEHENNEUX, JEANNIN, ROCHE et M MAILLOT:
représentants élus des parents d'élèves
Mmes BOISSON, CHAMBON, COURTY, FAURE, GOLFIER, JOANNET, KEIRLE,
ROUSSEL, THORRE et Mr FELIDE: enseignants
Mme GERARD: DDEN
Mme AVARRON : responsable remplaçante de la restauration scolaire
Mme DAUVERGNE : ATSEM
Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Etaient excusés :

M BIGAY : IEN de la circonscription de THIERS
Mme BRUSSAT : Maire
M DAUDUIT : conseiller municipal chargé des affaires scolaires
Mmes GENEIX et JACQUEMIN : représentantes élues des parents d'élèves
Mme CHEVALERIAS, enseignante
Mme CHALABREYSSE : responsable de la restauration scolaire

Les points suivants ont été abordés :

*Présentation des différents membres, rôle du DDEN
Rôle du conseil d'école, secrétariat...*

1) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

La seule liste en présence a été élue par 49,5 % des inscrits et 100 % des suffrages exprimés.

2) Validation du règlement intérieur

Le règlement intérieur n'avait pas pu être voté au dernier conseil d'école, les nouveaux horaires devant être validés par l'Inspection d'Académie.

Il a été distribué à tous les élèves à la rentrée mais le conseil d'école qui se réunit aujourd'hui doit l'adopter officiellement.

Sans opposition, le règlement intérieur est validé.

3) Validation du PPMS

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) en vigueur à l'école Jean Touron a été modifié pour être conforme aux nouveaux bâtiments et à la nouvelle organisation.

Les exercices ont été faits le vendredi 13 octobre :

- exercice de confinement :
 - alerte donnée par la directrice à la corne de brume avec un très léger décalage entre les deux bâtiments
 - la consigne donnée aux élèves était de se cacher en silence loin des fenêtres jusqu'au moment où la directrice vienne donner un signal de fin d'alerte.
 - fermeture des portes, des volets présents...
- exercice d'évacuation :
 - alerte donnée par déclenchement d'un boîtier d'alarme
 - sortie très rapide des bâtiments
 - temps d'arrivée au point de rassemblement différent en fonction de la longueur du déplacement nécessaire (la classe des PS/MS qui sort par l'arrière du bâtiment a mis beaucoup plus de temps pour rejoindre le point de rassemblement).

- Attentat ou intrusion extérieure : C'est au responsable des enfants de déterminer la conduite à tenir, évacuation ou confinement, après avoir analysé l'environnement dès l'apparition de la menace et localisé si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus dangereux.

Le PPMS va être transmis aux services de sécurité départementaux.

4) Organisation de la rentrée 2017

Les effectifs n'ont quasiment pas varié pendant les vacances et la répartition des classes s'est faite comme prévue en juin.

Des décloisonnements/échanges de services ont été mis en place :

- a) le mardi avec l'intervention de Valérie DABERT en musique
 - de 8 h 35 à 10 h 20 en deux créneaux : les élèves des classes de CM1 et CM2 sont répartis en deux groupes. Chaque enseignante garde la moitié de sa classe sur une moitié du temps et les deux autres groupes sont ensemble en musique.
 - à partir de 11 h : Valérie DABERT prend les élèves de maternelle, par classe une semaine sur deux
 - de 14 h à 16 h 30 par créneaux de 45 minutes : les élèves de CP/CE sont répartis en cinq groupes et ont trois fois informatique, Anglais, EPS, Arts plastiques et musique sur un roulement de cinq semaines.
- b) Tous les élèves de MS sont regroupés les mardis, jeudis et vendredis en début d'après-midi pour différentes activités avec Mmes JOANNET et KEIRLE
- c) Les lundis et jeudis de 14 h à 15h 15, tous les élèves de CP et CE sont regroupés par niveaux pour permettre une homogénéité de l'enseignement de découverte du monde : M FELIDE se charge des CP, Mme GOLFIER des CE1 et Mme ROUSSEL s'occupent des CE2 par moitié.
- d) Le mardi de 14 h à 15 h, Mme CHEVALERIAS et FAURE échangent leur classe pour l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie.
- e) Le vendredi de 15 h 35 à 16 h 30, Mme GOLFIER et M FELIDE échangent leur classe pour l'EPS et la production écrite.

Mme VIALLE est une Assistante de Vie Scolaire qui intervient auprès de deux élèves en situation de handicap.

5) Evaluation des compétences des élèves

Les enseignantes de maternelle sont en train de terminer la rédaction d'un « livret de progrès » qui permettra aux parents de suivre l'évolution des compétences de leur(s) enfant(s) pendant les 3 années de maternelle.

A partir du CP, les parents seront destinataires du LSU en version papier, livret scolaire unique, imposé par le Ministère de l'Education Nationale. Même s'il est basé sur une évaluation par compétence, les champs restent très larges et l'appréciation de l'évaluation d'une compétence précise n'est pas réellement possible. Une lettre explicative pour les parents sera jointe à la première distribution en décembre.

6) Conseil école-collège

Une partie commune "écoles et collège de secteur" a été mise en place par les collègues de CM2 et certains enseignants d'Anglais du collège de LEZOUX.

Il s'agit de déterminer un socle commun de connaissances pour l'entrée en 6^{ème} : vocabulaire, structures langagières, culture...

Ces connaissances devraient être utilisées lors de la journée au collège des CM2 où des activités (voire un petit-déjeuner à l'Anglaise) seront organisées par les professeurs de 6^{ème} en plus de la traditionnelle visite.

7) Projets de sortie

Projets :

Les élèves du CP/CE1 et de CE1/ CE 2 sont inscrits dans le projet de circonscription « Alphabète » qui se terminera par un rassemblement de tous les participants à Lezoux le 23 mars pour un spectacle à partir d'un livre et d'un CD.

Tous les élèves de l'école seront accueillis à la Médiathèque de la communauté de communes entre Dore et Allier à Lezoux pour un après-midi de découverte les jeudis de fin janvier à mars (transport pris en charge par la communauté de communes).

Tous les élèves sauf les CM devraient se rendre à une séance de projection de courts métrages pendant le festival à Clermont (sorties en cours d'organisation).

Cette année, le thème principal des activités des classes de maternelle étant « les animaux », une sortie au zoo du Cézallier sera organisée en mai –juin.

Cette liste de sorties est provisoire et évolutive en ce moment de l'année scolaire.

Tous les élèves de CM (48) se rendront à Barcarès du lundi 14 au vendredi 18 mai 2018.

Le programme a été établi en collaboration et sur proposition de notre interlocuteur de VVF afin d'être varié et de correspondre autant que faire se peut aux programmes scolaires et aux capacités des élèves. Les familles en ont reçu une première trame.

Le financement du bus (devis non encore établi) sera pris en charge par le budget communal. Il est demandé aux familles 170 € par enfant pour l'hébergement.

Les animations et les visites seront financées par l'Amicale de l'école pour un montant de 2 500 € avec l'aide du syndicat d'initiative qui offrira 600 €.

Les budgets des uns et des autres étant de plus en plus serrés, les dépenses pour les élèves de CM seront limitées à ce projet. Ces grosses dépenses limiteront aussi les activités des autres élèves surtout sur le transport.

Tous les élèves assisteront à un spectacle musical offert par l'Amicale le vendredi 22 décembre après-midi à la salle des fêtes.

8) Piscine :

Les élèves de CP, CE et normalement CM1 se rendront à la piscine de Thiers pour 8 séances le lundi matin du 12 mars au 28 mai 2018. La participation des CM1 est soumise au nombre des parents agréés.

9) Travaux et achats effectués

En plus des gros travaux d'installation qui se sont terminés avant la rentrée, de multiples installations ont continué à être faites depuis, notamment :

- installation des vidéoprojecteurs offerts par l'Amicale (1 600 €) dans les classes de primaire
- mise en place d'internet (débit actuellement un peu faible pour un fonctionnement en grand nombre)
- installation de lavabos et d'urinoirs supplémentaires dans la salle d'eau de la maternelle afin d'accélérer le passage des élèves
- aménagement d'un atelier / réserve pour les ATSEM et le matériel d'Arts Plastiques
- changement des plaques du plafond du réfectoire afin d'améliorer le confort sonore pendant les repas
- installation du panneau d'affichage vers le portail du primaire

10) Travaux ou achats à prévoir

a) Travaux divers :

- Fixer la bouche d'égout
- Déménager le lave-vaisselle de la tisanerie
- Pose d'étagères au-dessus des lavabos des nouvelles classes
- Distributeurs de savons dans les toilettes du primaire
- Installation d'un petit tableau magnétique et d'une pаниère à courrier par classe

- Réparation les porteurs
- Electrification du nouveau portail (devis en cours)
- UFCV : installation de porte-manteaux à l'entrée de la salle de motricité
- Installation du vidéoprojecteur au plafond dans la classe de GS
- Pose du store dans la classe de CE
- Pose d'une prise électrique dans la classe MS/GS (*fait depuis*)
- Réparation de la porte extérieure classe CP/CE1
- Installation de porte-manteaux dans les classes et l'atelier pour les adultes

b) Aménagement extérieur

- Installation de porte-manteaux extérieurs
- Déménagement de la table de ping-pong de l'école de Pont-Astier
- Peinture de lignes : terrain de basket, jeux de marelle, lignes de course ...
- Surélévation de la grille pour éviter le passage des ballons sur la route : après discussion, il est décidé de déplacer les poteaux pour les éloigner de la route.
- Construction d'un appentis pour abriter les porteurs de la maternelle
- Installation d'une nouvelle structure de jeux pour la cour du primaire
- Installation de tables extérieures pour la cour du primaire
- Construction de bancs autour des poteaux du préau de la maternelle.

Pour ces quatre derniers aménagements extérieurs, le syndicat d'initiative offrira une aide importante de 2 400 € et l'Amicale encore 1 500 €. Une partie du budget des cadeaux de Noël pour les classes de primaire servira à l'achat de matériel pour la cour (ballons, tables...)

11) Questions des parents

Questions	Réponse /proposition
<p><u>Rentrée scolaire des maternelles :</u> Pour certains parents et enfants, la rentrée est un moment plein d'émotions et de ce fait la séparation est un moment difficile, l'accueil stressant et froid de certains personnels n'arrangeant rien. Pour les années suivantes, pourriez-vous réfléchir à une solution afin de mettre en place un temps d'adaptation, avant d'interdire les parents d'accompagner les enfants aux portes manteaux ?</p>	<p>-rentrée échelonnée -l'accès pour les PS/MS se fait toujours aux porte-manteaux encore pour quelques temps - séparation nécessaire et conforme aux attentes de progrès pour les enfants de cet âge là - l'accueil du personnel n'a rien de désagréable d'une manière générale même si justement quelques recommandations peuvent être mal perçues par des parents très stressés par la séparation.</p>
<p><u>Cour de récréation et parking :</u> - Une solution peut-elle être envisagée pour éviter que les ballons aillent sur la route ? (Danger pour la circulation) - Nouveau parking : il est grand ce qui facilite le stationnement. Il faudrait juste prévoir une zone de sécurité assez grande au niveau du portail pour éviter que les véhicules ne se garent trop près de celui-ci. - Serait-il possible de mettre un cendrier sur les 2 parkings ?</p>	<p>- Dans la liste des travaux -l'aménagement du parking est prévu sur le budget municipal 2018, -l'installation des plots de sécurité du parking de Pont-Astier sera mise à l'étude. - Des poubelles équipées d'un cendrier sont commandées et seront installées prochainement.</p>

Cantine :

- Quelles solutions ont été prises pour remédier au problème de bruit dans la cantine ? Quand vont-elles être mises en place ? Peut-être est-ce déjà fait ?

- A quelle heure commence le second service de cantine ? Et à quelle heure il se termine ?

- Les enfants mettent tous leurs serviettes dans un même sac : un sac par classe. Plusieurs parents ont fait remarquer que ce n'était pas très hygiénique et que cela favorisait la propagation des microbes. Serait-il possible de revoir ce système de rangement. (Par exemple, demander aux parents de fournir un petit sac pour mettre la serviette et laisser celui-ci accroché au porte manteau) ?

Le remplacement des dalles du plafond et l'installation de dalles phoniques ont été effectués en régie pendant les vacances de Toussaint ce qui a nettement améliorer le confort phonique de l'avis de tous les usagers.
-Les enfants entrent un peu avant 13 h et sortent vers 13 h 45.

- La réponse est dans la question : si des parents trouvent ce système défaillant, rien ne les empêchent de mettre la serviette de leur enfant dans un emballage individuel.
- Des casiers vont aussi être prochainement installés.

Mme ALBARIC avertit dès à présent que les services municipaux seront moins cléments envers les enfants qui ne seront pas inscrits à la cantine. A la rentrée 2018 : pas d'inscription, pas de repas servi.

Accueil péri- scolaire :

-le matin : les petits sont accueillis dans une salle étroite et peu accueillante, séparés de leurs frères ou sœurs.

Serait-il possible de ne pas séparer les enfants en fonction de leurs âges ?

Serait-il possible de rendre cette petite salle plus accueillante ?

-Pour des raisons de sécurité, les allers et venues dans la cour de l'école sont interdites. Seuls les parents des enfants de maternelle pouvaient accompagner les enfants à la porte. Or, on constate des aller/retours d'adultes dans la cour. Par ailleurs, les portillons sont toujours ouverts laissant libre l'accès à l'école. Du côté des petits les animateurs peuvent visualiser les passages, mais cela ne semble pas le cas du côté des primaires. Comment sécuriser les accès à l'école ? Les gâches automatiques des portillons sont-elles réparées ? Pourraient – elles être utilisées ?

Avec ce système, les plus jeunes enfants bénéficient d'un accueil personnalisé et de plus de tranquillité.

Mme Boisson explique qu'elle a pris la responsabilité d'assouplir l'accueil au portail qui ne convenait pas forcément aux parents d'après les échos qu'elle en avait eus (voir aussi la première question) et qui nécessitait la présence d'un membre du personnel à l'extérieur par tous les temps. La vigilance de chacun devrait être tout aussi efficace.

Les portails sont fermés pendant les heures de classe.

Contrairement à ce qui avait été stipulé sur la note de rentrée, les parents qui ont des enfants des deux côtés peuvent avoir accès aux deux cours le temps de la sortie des classes uniquement.

-le soir :

La séparation des enfants de maternelle et de primaire ne facilite pas la récupération des enfants le soir pour les parents ayant des enfants dans les deux parties de l'école. Aucun souci s'il fait beau temps et qu'ils sont en extérieur mais quand ils sont à

Mme BOISSON fait remarquer que le fait que toutes les classes soient sur le même site est assez rare car dans de nombreuses communes alentours, l'école maternelle et l'école primaire sont sur deux lieux distincts.

l'intérieur. Les animateurs, bien que de bonne volonté ne peuvent pas se dédoubler et surveiller les enfants, noter les sorties, se déplacer pour prévenir l'autre enfant dans l'autre partie... Aussi, les parents circulent dans les locaux... ?
Une solution peut-elle être trouvée pour éviter la circulation des parents dans les locaux ?

Mme GRAS explique que l'accueil périscolaire à l'intérieur vient juste d'être mis en place et qu'elle a aussi remarqué des points à améliorer. Il va y avoir une réunion d'équipe pour mettre en place des solutions.

Il est convenu de fixer le conseil d'école du deuxième trimestre au mardi 6 mars à 17 h.

Pour la Mairie :
Mme ALBARIC

pour les parents :
M MAILLOT

Mme BOISSON,
directrice